

DECRET N° 2005-300 DU 25 MAI 2005

portant nomination des Directeurs
Départementaux de l'Environnement,
de l'Habitat et de l'Urbanisme.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2005-26 du 28 janvier 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 avril 2005 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées Directeurs Départementaux de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme des ensembles départementaux ci-après, les personnes dont les noms suivent :

- Directeur Départemental de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme Atlantique-Littoral : Monsieur Coffi HOUANDOSSI
- Directeur Départemental de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme Ouémé-Plateau : Monsieur Armand C. ZINZINDOHOUE

- Directeur Départemental de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme Mono-Couffo : Monsieur Bernadin Cocou KAKPO
- Directeur Départemental de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme Zou-Collines : Monsieur Osséni A. BAKARY
- Directeur Départemental de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme Borgou-Alibori : Monsieur Lazare E. AROUNA
- Directeur Départemental de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme Atacora-Donga : Monsieur François TCHOCA FANIKOUA

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

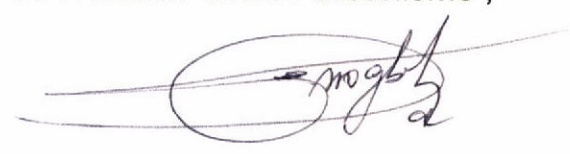
Fait à Cotonou, le 25 mai 2005

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre de l'Environnement,
 de l'Habitat et de l'Urbanisme ,



Jules Codjo ASSOGBA

Le Ministre des Finances
 et de l'Economie,



Cosme SEHLIN.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEHU 4 MFE 4
 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
 DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-3 UAC-UNIPAR-ENAM 3
 FADESP-FDSP 2 INTERESSES 06 JO 1.-